

Session de formation en médiation :
EXERCER LE METIER DE MEDIATEUR A
L'EPREUVE DU NOUVEL ACTE UNIFORME DE
L'OHADA PORTANT SUR LA MEDIATION

Ouagadougou, 26 février - 02 mars 2018

26 février au 02 mars 2018 : Session de formation des médiateurs à Ouagadougou (Burkina Faso)

mardi 30 janvier 2018, par Burkinapmepmi.com

Session de formation des médiateurs

« Apprendre l'art de médier à Ouagadougou, capitale de la médiation (984 actions de sensibilisation, de formation et d'information en faveur de la médiation, 2391 entreprises sensibilisées et 264 dossiers de médiation suivis) »

Le Centre d'Arbitrage, de médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O) organise du 26 février au 02 mars 2018 à Ouagadougou (Burkina Faso), une formation de médiateurs sur la thématique « Exercer le métier de médiateurs à l'épreuve du nouvel Acte Uniforme relatif à la médiation », en prévision de l'entrée en vigueur de l'Acte Uniforme relatif à la médiation, le 15 mars 2018.

En adoptant le 23 novembre 2017, un Acte Uniforme à part entier sur la médiation, le Législateur OHADA vient, certes, de pallier le vide législatif qui existait dans la plupart des Etats membres de l'OHADA sur la médiation commerciale, mais donne un signal fort sur l'importance et la place de la médiation dans la résolution des litiges d'affaires.

Capitalisant une riche expérience en matière de formation et de suivi de processus de médiation et fidèle à sa vision de l'excellence, le CAMC-O reste convaincu que, seule une formation adéquate, conforme aux standards internationaux, des médiateurs, serait à même de faire de la médiation un véritable instrument de règlement des litiges d'affaires au service des acteurs économiques.

□ BÉNÉFICIAIRES

La présente formation consacrée à l'exercice du métier de médiateurs s'adresse :

- à toutes personnes et toutes catégories socio- professionnelles intéressées par la pratique de la médiation et l'exercice du métier de médiateur,
- aux gestionnaires de centres d'arbitrage et de médiation,
- aux médiateurs agréés près les institutions de médiation à travers le monde,
- aux postulants -médiateurs,
- aux avocats, magistrats, notaires, huissiers de justice, mandataires judiciaires,
- aux directeurs juridiques et juristes d'entreprises, gestionnaires ressources humaines,
- aux experts comptables,
- aux managers, opérateurs économiques, etc.

□ FORMATEURS

Elle sera assurée par deux (02) expertes-formatrices, rompues à la pratique de la médiation ainsi qu'à la formation des médiateurs en Afrique et en Europe :

1. Mme BOLI/DJIBO Bintou, Présidente de l'Association des Centres Africains d'Arbitrage et de Médiation (ACAM), Secrétaire Permanente du CAMC-O Enseignante vacataire à l'ERSUMA en Droit OHADA de l'arbitrage et de la médiation, Experte-consultante en gestion des conflits (arbitre-médiateur-conciliateur-négociateur), Experte en création et en stratégie de développement de Centre d'Arbitrage et de Médiation, Experte-consultante Internationale en Médiation commerciale et en Arbitrage OHADA près le PNUD Madagascar, CCI-Genève, UE, Ambassade de France au Tchad, IFC pour le TOGO, Banque Mondiale, Consultante et Formatrice internationale en MARL....

2. Mme BACQUE Myriam, Médiatrice, Associée-Gérante de la Maison de la Communication (Rochelle), Directrice adjointe du Diplôme d'Université en médiation et règlement des conflits de l'Université de La Rochelle (France), Ancienne Secrétaire Générale du CMAP, Experte-Consultante internationale en médiation auprès de l'ITC (ONU-OMC), Experte-Consultante en création et en stratégie de développement de Centre d'Arbitrage et de Médiation, Formatrice internationale en médiation....

□ **PRINCIPES PEDAGOGIQUES**

La méthodologie retenue reposera sur une approche pragmatique et participative à travers :

- des présentations sur PowerPoint (PPT), suivies d'échanges afin de donner la possibilité aux participants de poser toutes les questions,
- des jeux de rôle s'appuyant sur des cas pratiques réels conçus à cet effet, qui permettront aux différents participants de cerner tous les contours de la posture d'un médiateur,
- des partages de riches expériences des expertes-formatrices.

En fonction du nombre et des secteurs d'activités des participants, d'autres principes pédagogiques seront définis compte tenu de l'intérêt et des demandes exprimées par ceux-ci.

□ **DUREE ET COUT DE LA FORMATION**

La formation sera dispensée dans les normes internationales en quarante (40) heures, soit cinq (05) jours de 08h à 16h.

Les frais d'inscription sont de 300.000 FCFA. Ces frais couvrent les supports et matériel pédagogiques, les pauses café et déjeuner pendant les jours de formation.

□ **INSCRIPTION**

Télécharger le Programme de la formation et le bulletin d'inscription.

□ **CONTACTS POUR RESERVATION ET INSCRIPTION**

Pour tous renseignements ou inscriptions, prendre attache directement avec le Secrétariat Permanent du CAMC-O :

- Mamadou YAMEOGO, Chef de service juridique et du personnel
Tél. : + 226 25398467 & +226 78857438
E-mail : myameogo@camco.bf
- Gouwendé Moussa SAVADOGO, Juriste
Tél. : + 226 25398467 & +226 76316564
E-mail : sav_gouwend@yahoo.fr